



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
- Section des Pyrénées-Orientales -

mail : fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

Compte-rendu CSAL du 09/10/2023
Premier compte-rendu « spécial ponts naturels ».

Tous les agents ont reçu la pétition intersyndicale relative aux ponts naturels 2024 qu'il faut signer massivement. Vous connaissez donc tous la problématique. Nous allons donc ici vous livrer l'analyse de FO DGFIP 66 sur cet évènement qui n'est pas anecdotique, mais qui révèle, s'il en était encore besoin, la considération qu'a réellement la Direction du dialogue social local et, par extension, pour les agents de la DDFIP 66.

FO DGFIP 66 s'est toujours battu pour les ponts naturels toujours seul jusqu'à présent, la position des deux autres syndicats étant différente sur ce sujet. La défense des ponts naturels fait partie de l'ADN de notre syndicat. Ils permettent en effet le repos des équipes de travail concomitamment, ce qui est impossible à faire pendant l'année. C'est un moyen concret de lutter contre les risques psychosociaux.

A FO DGFIP 66, nous le savons, les ponts naturels sont vertueux. Le calendrier 2024 imposait deux dates : le 10 mai et le 16 août. En refusant le 10 mai, la Direction provoque les agents et FO DGFIP 66. Nous nous sommes mis en colère en séance face à l'entêtement de la Direction. Nos arguments en faveur du 10 mai sont construits, pertinents, imparables.

Manifestement, il se passe quelque chose de bizarre à la DGFIP. La méthode utilisée sur les ponts naturels semble devoir devenir la règle pour tous les autres sujets, et cela est bien préoccupant.

Des bruits circulent et lorsque nous questionnons la directrice, elle se réfugie dans un total mutisme. Y a-t-il eu une note confidentielle de la DG adressée aux directeurs pour les inciter à refuser les ponts naturels, et de ne surtout pas accorder le 10 mai ? Certaines sources l'affirment. La directrice n'a pas répondu à la question. Y a-t-il eu une entente entre les directeurs de la région pour refuser cette journée ? Là aussi, aucune réponse de notre direction. Le prétexte officiel de la campagne IR ne tient pas. Est-ce donc pour une raison idéologique que notre ministre refuse de transiger sur cette journée très symbolique pour certains ? Si c'est le cas, c'est grave. La politique politicienne ne doit pas pénaliser le repos mérité des agents de la DGFIP, sachant qu'il est fort de café de mettre en avant la campagne IR, alors que le personnel vient de subir le tourment de GMBI, ce qui aurait mérité une petite compensation, lors de l'exercice 2024...

La directrice n'a bien sûr pas répondu à notre question, qui n'est pourtant qu'une simple interrogation et non pas une affirmation qui appelait une réponse de sa part. Le directeur de l'Hérault (34) a été, lui, plus disert et a avoué l'existence de cette « entente ». FO DGFIP 66 aurait préféré une entente pour par exemple stopper les suppressions d'emplois ...

FO DGFIP 66 a donc bataillé sur ce thème plus d'une heure en séance avec les autres syndicats (qui maintenant défendent, eux-aussi les ponts naturels). On se serait cru au CT emplois... FO DGFIP 66 déplore que la direction se braque sur un tel sujet et trouve la situation totalement anormale.

Les 3 syndicats ont voté unanimement contre la proposition de la direction sur les ponts-naturels. Nous serons donc reconvoqués le 23/10/2023 pour redonner notre avis sur la question posée par la présidente, qui était libellée comme suit : « Le calendrier 2024 permet deux ponts naturels, le 10 mai et le 16 août. La direction n'accorde que le deuxième pont ».

Nous tenons à préciser la position défendue par FO DGFIP 66 car nous n'accepterons pas que certains disent que nous avons voté contre le pont du 15 août 2024. FO DGFIP 66 s'est bien prononcé contre la proposition de la direction telle que formulée, car si la directrice avait fait le choix de n'accorder qu'un pont naturel, FO DGFIP aurait préféré celui du 10 mai 2023. FO DGFIP 66 a dû faire reformuler la question à la directrice qui cherchait aussi à nous piéger.

Ces dernières années nous avons déjà dû beaucoup nous battre pour obtenir des ponts naturels, la direction les limitant. Mais de là à ce qu'il n'en reste plus qu'un seul, et que l'on supprime celui de l'ascension...!!!

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION INTERSYNDICALE,
il y a URGENCE !!!**

Nous vous relaterons les autres points abordés dans ce CSAL dans une prochaine publication.